



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
EMPLOIS SAISONNIERS ÉTÉ 2023

Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes castelnaulais(es) qui n'ont pas déjà bénéficié d'un emploi saisonnier :

Pour cela il faut avoir **a)** 16 ou 17 ans **b)** être scolarisé(e) **c)** résider à Castelnaud **d)** être inscrit(e) au recensement militaire

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse : 34 120 CASTELNAU DE GUERS

Tél :

Pour les jeunes dont les parents sont séparés : garde alternée : oui non

Voici les différentes tâches à effectuer dans les différents services municipaux :

Service Technique : peinture voirie, préparation festivités, mise à jour des affichages aux panneaux et aux salles, divers travaux d'entretien

Service Animation : encadrement des enfants, mise en place d'activités, entretien des lieux, service lors de la prise des repas. **Il faut avoir 17 ans + un jour**

Service Entretien des Locaux : nettoyage du matériel (tables, chaises, bancs et salles) et des bâtiments communaux

Service secrétariat : ne prend pas de jeunes

Services par préférence : A côté des services remplir avec le chiffre correspondant à la préférence de 1 à 3 :

Technique Animation Entretien des locaux

Période de travail : A côté des périodes remplir avec le chiffre correspondant à la préférence de 1 à 4 :

10 juillet au 21 juillet inclus 24 juillet au 04 août inclus
07 août au 18 août inclus 21 août au 01 septembre inclus

Service Animation fermé à partir du 28 juillet

Les horaires : sont établis en fonction des besoins des services.

Durée : deux semaines consécutives de 20h/semaine

Le dossier est à ramener en mairie avec les pièces au secrétariat de la mairie **avant le 21 avril 2023**. Tout dossier incomplet à cette date ne sera pas traité.

A Castelnaud le :
Signature du mineur :

A Castelnaud le :
Signature du représentant légal :